

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi Quatorze du mois de Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – Jocelyn CUIRASSIER – Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mme Michelle COUPPE De K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mmes Marlène BORDELAIS – Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS : M. José SEVERIEN (excusé – pouvoir à M. Christian THENARD) – Mmes Marie-Flore DESIREE (excusée) – Ghislaine GISORS – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Félicienne GANTOIS – Adrienne LAMASSE – M. Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Madlise BERTILI – M. Jocelyn MARTIAL (excusé) – Mme Christiane GANE – M. Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE 2018**

CM-2017-6S-DAF-92

Vu l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCLARE

Article 1 : Le débat sur les orientations budgétaires s'est tenu conformément aux dispositions réglementaires.

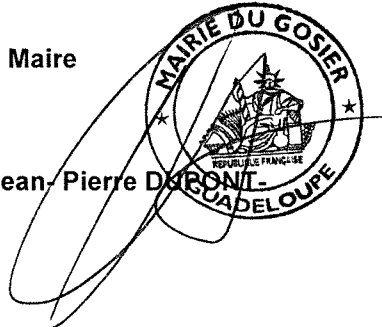
Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 15 NOV. 2017 Et publication ou notification le 15 NOV. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 14 novembre 2017

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean-Pierre DUBONT -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Débat d'orientation budgétaire 2018

Date de transmission de l'acte : 15/11/2017

Date de réception de l'accusé de
réception : 15/11/2017

Numéro de l'acte : CM20176SDAF92 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20171114-CM20176SDAF92-DE

Date de décision : 14/11/2017

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers